

CONDITIONS DE VENTE SAINTE ASSISE AVENTURE

1- Conditions d'inscription

1.1. Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la S.A R L **Paris Sud Aventure** dont le siège social est Hameau de Sainte assise, 77240 Seine Port, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Melun sous le numéro 442960035 RCS Melun, Siret : 44296003500016. ci-après dénommée **SAINTE ASSISE AVENTURE** et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant réaliser un achat au guichet, ou via le site Internet de **SAINTE ASSISE AVENTURE** dénommée ci-après « l'acheteur »..

1.2 La participation au parc acrobatique en forêt de Sainte Assise Aventure implique l'acceptation par le client des conditions générales de sécurité et de discipline du Parc stipulées dans le Règlement Intérieur, ainsi que des conditions de Prix stipulées ci-après

2- Objet

2.1. Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre **SAINTE ASSISE AVENTURE** et l'acheteur ainsi que les conditions applicables à tout achat effectué, au guichet ou par le biais du site marchand de **SAINTE ASSISE AVENTURE**, que l'acheteur soit professionnel ou particulier.

2.2. L'acquisition d'un bien ou d'un service implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par **SAINTE ASSISE AVENTURE**.

2.3. **SAINTE ASSISE AVENTURE** se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

3- Caractéristiques des biens et services proposés

3.1. Les produits et services offerts sont ceux publiés sur le site de **SAINTE ASSISE AVENTURE**.

3.2. Ces produits et services sont offerts dans la limite des stocks disponibles.

3.3. Chaque produit est accompagné d'un descriptif établi par le fournisseur.

4- Tarifs et nombre de places

4.1 Les Prix sont indiqués par personne et en euros. Ils s'entendent TTC. Seul le cahier des prix, notamment affiché à l'accueil du Parc, indique précisément le prix actualisé, en fonction de la tranche d'âge et du nombre de participants. Seuls auront un caractère contractuel les prix en vigueur lors de l'inscription, pour les parcours payés d'avance et du paiement effectif, pour les parcours payés au comptant. Le client est tenu de restituer les équipements mis à sa disposition (harnais – gant – casques-protections). Le client étant seul juge de sa capacité à franchir les obstacles, aucun remboursement ne sera possible pour un parcours commencé puis interrompu de sa propre initiative pour quelque motif que ce soit. Pour bénéficier des tarifs de groupe, il est nécessaire de préparer un règlement unique pour le groupe. . Pour les trottinettes électrique, l'opérateur jugera de l'aptitude des pratiquants et du parcours à effectuer en fonction du niveau des participants.

4.2. tarif individuel : Ce tarif s'applique au client qui s'inscrit isolément, ou dans le cadre d'un groupe de moins de quinze participants.

4.3 tarif groupe : Ce tarif s'applique aux groupes d'un nombre de participants compris entre quinze et quatre-vingt dix neuf et aux étudiants sur présentation du justificatif.

4.4. tarif grand groupe :

Ce tarif s'applique à des groupes dont le nombre de participants commence à cent.

4.5. tarifs Comités d'entreprise et cadeaux d'affaires :

Ces tarifs s'appliquent à des clients CE ou Entreprises qui souscrivent une offre billetterie ou cadeaux d'affaires et qui doivent pouvoir justifier de leur qualité sur simple demande, moyennant le paiement intégral d'avance du prix d'entrée. Les inscriptions payées d'avance échappent, s'il y a lieu, aux actualisations de prix. Sauf mention contraire, la validité des bracelets est limitée à l'année civile en cours.

4.6. tarifs Entreprise :

Ces tarifs s'appliquent à des clients Entreprises qui organisent une sortie dans le cadre de séminaires, congrès, événements.

4.7. tarifs Collectivités, scolaires :

Des tarifs spécifiques sont consentis par PSA et PEA aux mairies, aux centres de loisirs et aux scolaires : le tarif junior, qui est réservé aux pratiquants de 1.40 mètre d'au moins 10 ans, et le tarif encadrant qui est réservé aux majeurs encadrant des mineurs dans le cadre d'une sortie organisée par la collectivité. Les organisateurs bénéficiaires de ces tarifs spéciaux doivent pouvoir justifier de leur qualité sur simple demande.

5- Commandes

5.1. L'acheteur, qui souhaite acheter un produit ou un service doit obligatoirement préciser :

- Son nom
- La ou les prestations sélectionnées,
- La date de leur réalisation
- L'effectif

Commande en ligne

Conformément aux dispositions de l'article 1127-2 du Code civil, le consommateur dispose de la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et le cas échéant de corriger les erreurs avant de la confirmer en exprimant ainsi son acceptation. Pour finaliser la commande, le consommateur doit prendre connaissance des CGV, les accepter en cochant une case prévue à cet effet, et procéder au paiement selon les modalités prévues à l'article VII.

5.2. La confirmation de la commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

5.3. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

5.4. Le vendeur communiquera par courrier électronique une confirmation de la commande récapitulant les achats effectués, le prix appliqué et les caractéristiques essentielles des prestations commandées.

6- Annulation, report et remboursement

6.1. L'annulation ou la modification d'une inscription par Sainte Assise Aventure essentiellement pour motif de terrain impraticable ou de mauvaises conditions météorologiques, ouvre droit au report de la séance à une date ultérieure, ou au remboursement intégral au client. Un client jugé inapte après l'initiation accrobranche ou à la trottinette électrique tout terrain sera intégralement remboursé

6.2. Les Billets vendus au guichet ou sur internet ne peuvent être ni échangés, ni revendus, ni repris.

Tout billet acheté ne donnera pas lieu à remboursement, même si le billet n'a pas été utilisé par le client.

Toute demande d'annulation par l'acheteur doit être adressée impérativement par lettre recommandée avec accusé de réception à :

SAINTE ASSISE AVENTURE

Hameau de Sainte Assise

77240 Seine Port

6.2. Le devis proposé par mail, accepté et signé « Bon pour accord » ne peut être modifié moins d'une semaine à l'avance pour les prestations de restauration, et moins de 48h00 à l'avance pour les activités.

En cas d'indisponibilité des clients, les prestations pourront soit être reportées, soit transformées en « billetterie groupes », à utiliser (sur réservation) un jour au choix du consommateur, sur les jours d'ouverture de **SAINTE ASSISE AVENTURE**.

En cas d'annulation complète, moins de 48h00 avant la date prévue, 50% du montant total du devis accepté et signé sera exigé.

7- Modalités de paiement

7.1. Le règlement est exigible dans son intégralité pour les achats au guichet et par internet

7.2. Les paiements effectués par carte bancaire sur le site internet : ils seront réalisés par le biais du système sécurisé qui utilise le protocole SSL (Secure Socket Layer) de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau.

Le compte bancaire du client sera débité du montant de la commande, dès la validation finale de la transaction.

7.3. Les paiements effectués par chèque bancaire : Le vendeur ayant opté pour ce mode de paiement doit obligatoirement présenter une pièce d'identité en cours de validité pour toute commande au guichet, et accompagnée d'une photocopie de la carte d'identité pour une vente réalisée à distance.

7.4. Ecole et Centre de Loisirs : la réservation est effective dès réception, soit du devis signé, soit d'une copie du Bon Administratif ou du Bon de Commande de la mairie.

7.5. Comités d'Entreprise, Société et Particuliers ont également la possibilité d'effectuer un acompte de 30% par virement.

8- Livraisons

8.1. Après acceptation des conditions générales de vente, le client accepte les conditions d'utilisation des billets de SAINTE ASSISE AVENTURE.

8.2. Dès la confirmation de l'achat, le client recevra une confirmation de commande

9- Contrôle des billets

9.1. Le contrôle de la commande sera effectué à l'entrée du parc au guichet.

9.2. Des bracelets ou billets donnant accès au parc seront délivrés.

9.3. **SAINTE ASSISE AVENTURE** se réserve le droit de contrôler l'âge du client (pour les tarifs réduits) et l'identité de celui-ci (pour les abonnements). Le client devra donc être muni d'une pièce d'identité officielle, en cours de validité et avec photo. Les étudiants devront justifiés de leur statut par présentation d'une carte en cours de validité.

9.4. Un titre d'accès non daté ne garantit pas l'accès à **SAINTE ASSISE AVENTURE** en cas de forte affluence.

10- Droit de rétractation

Pour tout achat à distance (par internet ou par téléphone) d'un Titre d'accès non daté ou valable pendant une période déterminée (ex. : Abonnement Saison), le consommateur bénéficie, conformément à l'article L.221-18 (ancien L.121-21) du Code de la consommation et la retranscription dans les textes français de la Directive Européenne 2011/83/UE, d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la réception du courriel de confirmation de la Commande. Pour se rétracter, le consommateur doit notifier, sa décision de rétractation, avant l'expiration du délai précité, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté, à l'adresse suivante : **SAINTE ASSISE AVENTURE**, Hameau de Sainte Assise, 77240 Seine Port.

Sans préjudice de ce qui précède et conformément aux dispositions de l'article L.221-28 (ancien L.121-21-8) du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour l'achat à distance des prestations « de services d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs », commandées sous forme d'un forfait ou séparément, pour une date ou à la périodicité déterminée. En conséquence, le consommateur ne bénéficie pas de délai de rétractation pour les Titres d'accès datés.

11- Responsabilité

11.1. Le Vendeur est responsable de la bonne exécution des Prestations commandées dans les conditions édictées dans les présentes CGV.

11.2. La responsabilité du Vendeur, qui n'est tenu que d'une obligation de moyen en ce qui concerne la vente en ligne, ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatique et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Vendeur ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable en cas de perte, vol des Titres d'accès, Bons d'échange ou des objets personnels des consommateurs qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt à l'endroit réservé à cet effet.

Le Vendeur est seul habilité à déterminer les conditions d'exploitation et de maintenance de **SAINTE ASSISE AVENTURE**, en fonction de ses besoins et/ou contraintes et décide seul du calendrier d'ouverture et des horaires d'ouverture au public; des services et attractions qu'il propose ainsi que de leurs conditions d'utilisation ; des tarifs et des modalités de vente des Prestations qu'il propose au public au sein de **SAINTE ASSISE AVENTURE** ; du programme de maintenance, de réparation, de réhabilitation, de rénovation de tout ou partie des équipements; de la mise en œuvre des normes et règles concernant notamment la sécurité et la santé des personnes et des biens sur le Parc.

Le Vendeur peut, à sa seule discrétion, décider de fermer l'accès au public, de tout ou partie de **SAINTE ASSISE AVENTURE** aussi longtemps que nécessaire, notamment pour la réalisation de travaux nécessaires à la sécurité et à la protection des visiteurs, ou liés à la maintenance, réparation, rénovation, de tout ou partie des équipements du Parc ou encore en cas des mauvaises conditions météorologiques ou de cas de force majeure contraignant le Vendeur à la fermeture totale ou partielle. La responsabilité du Vendeur ne saurait en aucun cas être engagée à l'égard des consommateurs se présentant à l'entrée du Parc muni d'un Titre d'accès, du fait des décisions prises par le Vendeur concernant les conditions d'exploitation et de maintenance.

Les obligations du Vendeur sont automatiquement suspendues sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, en cas d'inexécution liée à un événement de force majeure ou de cas fortuits, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive : intempérie, inondation, incendie, épidémie, attentat, impossibilité d'accès, décisions émanant d'autorités, grève ou lockout chez le Vendeur. Le Vendeur informera le consommateur de la survenance d'un tel événement par tout moyen. Dans ce cas, le Vendeur peut proposer au consommateur une autre date de consommation des Prestations commandées et impactées par le cas de force majeure.

12- Réclamations

12.1. Toute réclamation afférente à la réservation des Prestations ou leur exécution doit être adressée au Service de Réclamation du Vendeur (**SAINTE ASSISE AVENTURE**, Hameau de Sainte Assise, 77240 Seine Port par lettre recommandée avec accusé de réception dans les vingt (20) jours à compter de l'exécution des Prestations accompagnée de tous justificatifs (Titre d'accès, Bons d'échange) délivrés au consommateur dans le cadre de sa Commande.

Tout consommateur n'ayant pas obtenu de réponse satisfaisante à sa réclamation dans les soixante (60) jours après la saisine du Service de Réclamation du Vendeur, peut recourir gratuitement à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage selon les modalités fixées sur le site www.mtv.travel/ et dans un délai maximal d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès du Vendeur.

13- Propriété intellectuelle

13.1. Tous les éléments du site de **SAINTE ASSISE AVENTURE** sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de la S.A.R.L **SAINTE ASSISE AVENTURE**.

13.2. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores (marques, logo, signes distinctifs...)

14- Données à caractère personnel

14.1. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux acheteurs pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

14.2. Les acheteurs peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à **SAINTE ASSISE AVENTURE**. De même, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

15- Archivage – Preuve

15.1. **SAINTE ASSISE AVENTURE** archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil.

15.2. Les registres informatisés de **SAINTE ASSISE AVENTURE** seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

16- Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente en ligne sont soumises au droit français.

En cas de litige, les compétences seront attribuées soit au tribunal de Melun soit au tribunal du domicile du client.